

**SECONDE ÉDITION DES
ASSISES DU
DÉMANTÈLEMENT**

Publiée le mardi 07 Octobre 2014 - Industrie

Après une première édition en 2013 où plus de 300 personnes avaient participé aux Assises du Démantèlement, les inscriptions pour la seconde édition de ces Assises qui aura lieu le mardi 9 décembre à partir de 9h00 à l'Institut de Chimie Séparative Marcoule (ICSM) et au Forum de Laudun-l'Ardoise (Gard 30), sont ouvertes. Inscrivez-vous dès-à-présent sur www.assisesdudemantelement.fr(<http://www.assisesdudemantelement.fr>).

Les temps forts de cette seconde édition

1ère partie : Institut de chimie séparative Marcoule (ICSM)

9h00 >> Accueil par le Président du Pôle de Valorisation des Sites Industriels (PVSI)

9h15 - 11h30 >> Intervention des grands témoins sur 6 enjeux majeurs :

- Cadre réglementaire
- Innovation technologique
- Sous-traitance, innovation contractuelle
- Ressources humaines
- Déchets
- Export

11h30 - 12h30 >> Intervention des organisateurs - Perspectives

Intervention de **Christophe Behar, Directeur de l'énergie nucléaire du CEA**

Conclusion par le vice-Président du PVSI

2e partie : Forum de Laudun l'Ardoise

12h30 - 14h00 >> Déjeuner

14h00 - 17h00 >> **NOUVEAUTÉ? 2014 : Les rendez-vous d'affaires des Assises (participation payante)**

- Jusqu'à 7 rendez-vous préprogrammés, auxquels peuvent s'ajouter des rendez-vous improvisés
- Plus de 100 participants des secteurs d'activités spécifiques au démantèlement
- La constitution d'un écosystème fédérant clients, fournisseurs, organismes de formation, laboratoires R&D et pôles de compétitivités venus de toute la France
- Des entretiens de 20 minutes en face à face dans une salle aménagée à cet effet

Un gain de temps et une économie considérables pour :

- Élargir votre carnet d'adresses et votre réseau professionnel
- Découvrir de nouveaux marchés
- Trouver des partenaires technologiques
- Rechercher des sous-traitants
- Envisager des partenariats à l'export.

A noter : vous repartez avec le catalogue qualifié des participants aux rendez-vous, vous permettant d'établir des contacts ultérieurs !

Attention : pour des raisons d'organisation, la date limite d'inscription spécifique aux rendez-vous Cible affaires est le **21 novembre 2014** !

Tarif de participation pour la partie rendez-vous d'affaires : **120 € net de TVA**

Personne supplémentaire d'une même entreprise : **+ 70 € net de TVA par personne**

Pour tout savoir sur les Assises du Démantèlement et les rendez-vous d'affaires des Assises :

www.assisesdudemantelement.fr(<http://www.assisesdudemantelement.fr>)